

Des migrants comme les autres ?

Les enfants sont-ils des migrants comme les autres ? Bien sûr que non. Pourtant, à lire le dossier qui suit, on serait tenté de répondre par l'affirmative, tant la variété des trajectoires migratoires, des raisons d'émigrer, des façons de pénétrer sur le territoire français (légalement ou illégalement), de s'intégrer même, sont grandes, presque aussi grandes que chez les adultes (Angelina Etiemble). Car si on excepte les migrations pour raisons professionnelles, les seules, et encore, "réservées aux adultes", on constate que les mineurs peuvent être des fugueurs, des "clandestins", des jeunes rejoignant tout ou partie de leur famille dans l'immigration, des mineurs "mandatés" pour travailler à l'étranger et envoyer de l'argent à la famille restée au pays, des demandeurs d'asile (Jacques Barou), des victimes de trafics...

Pourtant, les enfants migrants, qu'ils soient mineurs isolés, non accompagnés, "rejoignants", errants (Jean-Pierre Deschamps), fugueurs exploi-

tés... sont bien loin d'être des migrants comme les autres, on s'en doute. Petits enfants, adolescents, jeunes majeurs, garçons, filles... représentent une grande variété de "profils" sociaux, de motivations, de situations, et bien souvent d'exploitations par des adultes, qu'ils soient restés au pays, qu'ils accompagnent leur recrue ou qu'ils l'attendent dans le pays d'accueil. Leurs situations sont tellement particulières que les autorités ont parfois du mal à savoir s'ils relèvent de la lutte contre l'immigration clandestine ou de la politique de protection de l'enfance (Louis Bourgois). On comprendra donc aisément que la venue de ces migrants d'un genre pour le moins particulier demande des dispositifs et un traitement qui leur sont spécialement destinés, depuis la police aux frontières (Jean-François Martini) jusqu'à la scolarisation (Claire Schiff), en passant par la justice des mineurs, l'hébergement en foyers (Maya Larguet)... Ce n'est malheureusement pas toujours le cas, et trop souvent des mineurs isolés sont regardés d'abord comme des délinquants "ordinaires" (Dana Diminescu), et ce malgré le travail de la Défenseure des enfants (Patrice Blanc), qui ne peut sans doute pas être sur tous les fronts.



Les enfants migrants obligent la société d'accueil à repenser ses catégories ("clandestins", "illégaux", "trafiquants", "faux demandeurs d'asile"...)
à l'aune d'un fait incontournable :
les mineurs isolés sont avant tout des victimes.

Philippe Dewitte